

SPIRITUEUX DOMESTIQUES

200 Tonnes } Whisky 50 C. P.
500 Barils } Whisky de Seide,
300 do

En lots convenables aux acheteurs

EN VENTE PAR

MORIN & CIE.,

10, Rue St. Nicholas.

H. CHARLEBOIS

Epicier en Gros et en Détail
Négociant en Vins, Spiritueux et Comestibles
No. 96, RUE MCGILL

Vis-à-vis le marché Ste. Anne

MONTREAL

24 juillet

NAZAIRE TURCOTTE

IMPORTATEUR

D'Épicerie et de Denrées Co-
loniales, Vins, Spiritueux
Etc., Etc., Etc.,

QUAIDE HUNT

BASSE VILLE

QUEBEC

8 mai

31 30

Fabrique de Colle Forte de Montréal

LABELLE, AUGER & Cie

FABRICANTS DE

Colle forte blanche, commune et glacée, de
Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf
et de Suif

FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

Bureau: 10, RUE DU PORT

MONTREAL

HOSPICE LABELLE, A. J. AUGER.

30-30

N. QUINTAL

Négociant en Epicerie, Spiritueux et Comestibles
EN GROS

No. 83, Rue St. Joseph

VIS-A-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Denrées colo-
niales, Fruits, etc., etc., importés directement.

HAMILTON & Cie.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches de Gout et d'Étape

105, -Rue St. Joseph, -105

Vis-à-vis la Ruelle Dupré

MONTREAL.

30-30

CHS. FRASER & CIE

377 & 379

Rue des Commissaires

COIN ST. NICHOLAS

OFFRENT EN VENTE

2,000 Sacs SEL DEAKINS FACTORY FILLED

5,000 do de GROS DE LIVERPOOL

2,000 do de FIN do

25,000 minots do de CAGLIARI

Importation 1873

300 Quintaux MORUE SECHE

50 Barils HU ILE PAILLE de LOUP MARIN

50 do HUILE DE MORUE

33-32

LOTTERIE VILLE-MARIE

Dans le but de venir en aide à différentes
Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS

\$1.00 CHAQUE

| Prix | VALEUR |
|---|-------------|
| Uno propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel, \$500..... | 5,000 00 |
| Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tanno- ries) \$70 chaque..... | 1,400 00 |
| Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque..... | 2,400 00 |
| Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque..... | 7,200 00 |
| Un prix en or de mille piastres..... | 1,000 00 |
| Cinquante prix de \$500 chaque..... | 25,000 00 |
| Cent prix de \$5 chaque..... | 500 00 |
| Deux cents prix de \$3 chaque..... | 600 00 |
| Six cents prix de \$1 chaque..... | 600 00 |
| Mille dix prix valant..... | \$21,200 00 |

DONS :

| | |
|---|-------------------|
| 1—A l'Evêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale..... | 2,000 00 |
| 2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes..... | 1,000 00 |
| 3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul)..... | 1,000 00 |
| 4—Aux sœurs du Bon Pasteur..... | 500 00 |
| 5—Aux Jésuites..... | 500 00 |
| 6—Aux Oblats..... | 500 00 |
| 7—Aux Sœurs de la Providence..... | 500 00 |
| 8—Aux Sœurs de la Miséricorde..... | 500 00 |
| 9—A la Colonie Populaire..... | 500 00 |
| 10—A l'Asile des Orphelins de St. Patrice..... | 500 00 |
| | \$7,500 00 |

Des Agents Responsables sont demandés

Celui qui vendra dix billets aura le
onzième gratis. Les agents seront déposés entre les
mains du Procureur de l'Evêché de Montréal.

Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt
des agents des Billets vendus et il sera tenu et obli-
gé de publier dans le journal le *Nouvel Monde*, le
reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été
vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que
des numéros qui auront été ainsi annoncés, accom-
pagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont
les numéros ne seront pas publiés dans le journal
usé, sont priées d'en prévenir le trésorier sans délai,
afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les
Sociétés de Construction et sera surveillé par trois
Prêtres et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données au prix sont au nom de
l'Evêché qui en passera titre au gagnant aussitôt
après la loterie, en payant le gagnant payant le prix du
contrat.

Celui qui désirent acquérir des billets pourront le
faire en s'adressant au sousigné.

Pour \$10 on aura 13 Billets
" 20 " 23 " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être
franchées de port.
S'adresser à

G. H. DUMESNIL,
Gérant et Trésorier,
De la Loterie Ville-Marie,
Rue St. Sacrement
Montréal

JACQUES GRENIER,

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

DE

NOUVEAUTES

No. 292, Rue St. Paul,

MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM
les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

J. L. CASSIDY & CIE,

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE

339 et 341 Rue St. Paul,

RATISSE DES SŒURS, MONTREAL 52



PROVINCE DE QUEBEC

CHAMBRE DU PARLEMENT

Bills Privés

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la
LEGISLATURE de la Province de Québec
pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou
LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs
ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commer-
ciales ou autres, ou ayant pour but de régler des ar-
rérages ou de décharger des li-ites, ou de faire toute
chose qui aurait l'effet de compromettre les droits
financiers publics, sont par les présentes notifiés que,
par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée
Législative, respectivement (desquelles règles sont
insérées au long dans la "Gazette Officielle de Qué-
bec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS
D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la
nature et l'objet de la dite demande) dans la "Ga-
zette Officielle de Québec," en anglais et en français,
et aussi dans un journal anglais et dans un journal
français publiés dans le district concerné, et de rem-
plir les formalités qui y sont mentionnées. Le pre-
mier et le dernier de tels avis doivent être envoyés au
Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.
Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être
présentées dans les "deux premières semaines" de
la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.
G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 21 juillet 1873.

LA 'CITOYENNE'

ASSURANCE DU CANADA

Incorpore par un Acte spécial du Parlement et
pléniement autorisée d'après les dispositions
de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,

MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont
priées d'en mentionner toute spéciale d'examiner
d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les
Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie.

14 Janv.